

*
* *

Dans quelle mesure cette compatissante Société est arrivée, avec le temps, à remplir le programme qu'elle s'était tracée dès le moment de sa formation, un document manuscrit, suppléant au silence général des écrivains lyonnais, va nous l'apprendre.

Ce témoin irrécusable n'est autre qu'un des livres de comptes de l'œuvre tenus par le trésorier qui, fidèle aux obligations de sa charge, y inscrivait d'une part la provenance et le montant des sommes remises, d'autre part, le détail des dépenses effectuées.

C'est un grand registre de 370 pages portant, sur sa couverture en parchemin, l'intitulé suivant : *Livre des pauvres incurables de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin par Monsieur le curé commencé le 1^{er} avril 1768, n^o 2*. Il comprend une période de 22 années, du 28 mars 1768 au 27 mars 1790, — sauf pour les comptes généraux comme nous le verrons plus loin, — et nous offre ainsi une durée assez longue de vie intime, en ces pages où l'œuvre semble revivre avec les preuves écrites de son action secourable (8).

Conformément aux prescriptions de l'article xxiii des statuts, la comptabilité comprend deux parties différentes.

(8) Ce livre de comptes appartient à M. Chuard, maître tisseur et amateur de livres, qui a bien voulu nous le communiquer avec un empressement dont nous ne saurions trop le remercier. Nous sommes heureux aussi de rendre hommage à la parfaite obligeance qu'il a mise à nous donner toute facilité pour compiler à l'aise cet intéressant document.